



REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
(M.E.F.)**

**INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES
(I.G.F.)**

**RAPPORT D'AUDIT DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAÏN
POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (C2EA) AU TITRE DU
PREMIER SEMESTRE 2024.**

Etabli par Messieurs :

- **Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances, **Président** ;
- **Gilbert IDOHOU**, Inspecteur-Vérificateur, MESRS, **Rapporteur** ;
- **Etienne LANWI**, Administrateur des Services Financiers, **Membre**.

N° 042 -C/2024/MEF/IGF du 02 AOUT 2024

AOUT 2024

SOMMAIRE

	Page
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	II
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
FICHE RECAPITULATIVE PROJET C2EA	V
INTRODUCTION	1
I. OBSERVATIONS	4
1.1. DE LA PRESENTATION DU PROJET CEA IMPACT.....	4
1.1.1. <i>Historique du projet</i>	4
1.1.2. <i>Objectifs du projet</i>	4
1.1.3. <i>Bénéficiaires du projet</i>	4
1.1.4. <i>Durée et coût du projet</i>	5
1.1.5. <i>Dispositif institutionnel de mise en œuvre du Projet</i>	8
1.2. DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE	10
1.3. DU FONCTIONNEMENT RÉGULIER DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION SUR LA PÉRIODE	10
1.4. DE LA GESTION DES MATIÈRES	11
1.4.1. <i>Les immobilisations</i>	11
1.4.2. <i>Les stocks</i>	12
1.4.3. <i>La gestion du carburant</i>	12
1.5. DE LA GESTION BUDGÉTAIRE	14
1.6. DE LA GESTION COMPTABLE	18
1.7. DE LA GESTION FINANCIÈRE	19
1.7.1. <i>Du financement du projet par les bailleurs</i>	19
1.7.2. <i>Du financement du projet sur ressources propres</i>	23
1.8. DE L'APPRECIATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DES DÉPENSES	26
1.9. DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET	28
1.9.1. <i>Analyse de l'avancement physique du projet au 30/06/2024</i>	28
1.9.2. <i>Niveau de décaissement de la subvention globale</i>	32
1.10. DE LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNÉES AVEC LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE ET AUTRES ACTEURS IMPLIQUÉS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE ..	33
II. RECOMMANDATIONS.....	36
2.1 DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS ANTERIEURES	36
2.2 DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS	36
CONCLUSION	37

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFD	:	Agence Française pour le Développement
AID	:	Association Internationale pour le Développement
ANO	:	Avis de Non Objection
AUA	:	Association des Universités Africaines
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM	:	Banque mondiale
C2EA	:	Centre d'Excellence Africain pour l'Eau et l'Assainissement
CEA-Impact	:	Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Impact de Développement
CEA-SMIA	:	Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques Informatiques et Applications
CCS	:	Comité Consultatif Sectoriel
CCSI	:	Comité Consultatif Scientifique International
Cf.	:	Confer
CNP	:	Comité National de Pilotage
CUP	:	Comité Universitaire de Pilotage
CODIR	:	Comité de Direction
COSO1	:	Committee Of Sponsoring Organizations Of the Treadway Commission
FCFA	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
IGF	:	Inspection Générale des Finances
ILD	:	Indicateurs Liés aux Décaissements
IMSP	:	Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques
INC	:	Instance Nationale de Coordination
INE	:	Institut National de l'Eau
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances

MdP	:	Manuel de Procédures
MESRS	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
P.J.	:	Pièce Jointe
PMO	:	Plan de Mise en Œuvre
PTAB	:	Plan de Travail Annuel Budgétisé
PV	:	Procès-verbal
RF	:	Responsable Financier
RSE	:	Responsable Suivi-Evaluation
RLD	:	Résultats Liés aux Décaissements
SMO	:	Structure de Mise en Œuvre
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAC	:	Université d'Abomey-Calavi

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif du budget par centre (en dollars US).....	6
Tableau 2 : Synthèse financière du projet du C2EA	7
Tableau 3 : Fonctionnement régulier des organes.....	10
Tableau 4 : Point des entrées de TV au cours de la période.....	12
Tableau 5 : Point des TV gérés sur la période.....	13
Tableau 6 : Point d'exécution budgétaire au 30 juin 2024	14
Tableau 7 : Ressources et emplois au 30 juin 2024.....	20
Tableau 8 : Détail des opérations en circulation au 30 juin 2024	21
Tableau 9 : Point des écarts enregistrés	22
Tableau 10 : Point financier du compte "génération des revenus".....	23
Tableau 11 : Détail des encaissements du compte « génération des revenus » au cours de la période.....	24
Tableau 12 : Détail des emplois de la période sur le compte « génération des revenus »	25
Tableau 13 : Synthèse des performances.....	29
Tableau 14 : Synthèse des performances globales du projet.....	31
Tableau 15 :: Niveau de décaissement de la subvention globale au 30 juin 2024.....	32
Tableau 16 : Point des partenariats noués avec des centres et universités	33

FICHE RECAPITULATIVE PROJET C2EA

N°	ELEMENTS	DONNEES	COMMENTAIRES
1	Nom de l'entité	Centre d'Excellence Africain pour l'Eau et l'Assainissement	
2	Localisation (adresse et coordonnées)	Site de l'Université d'Abomey-Calavi	
3	Nom et Prénoms du Coordonnateur	Professeur Daouda MAMA	
4	Contact du coordonnateur	96 63 81 24	
5	Nombre d'agents salariés sur les ressources du projet	4	Des agents de l'UAC sont aussi affectés à la mise en œuvre du projet.
6	Période sous revue	Premier semestre 2024	
7	Total ressources	3 734 007 600 FCFA	Sur toute la durée de vie du projet (5 ans)
8	Montant total des prévisions du budget	1 479 700 000 FCFA	Au titre du 1 ^{er} semestre 2024 (avec un budget annuel de 2 118 600 000 FCFA)
9	Montant total des réalisations du budget	477 259 055 FCFA	Au titre du 1 ^{er} semestre 2024
10	Manquant de caisse (montant)	-	
11	TVA non prélevée	-	
12	TVA prélevée non reversée	-	
13	AIB non prélevé	-	
14	AIB prélevé non reversé	-	
15	Autres taxes	-	
16	Autres montants manquant	-	
17	Montant total des dépenses inéligibles	-	

N°	ELEMENTS	DONNEES	COMMENTAIRES
18	Montant total des dépenses non justifiées	-	
19	Montant total des autres dépenses irrégulières	-	
20	Montant total des dépenses insuffisamment justifiées	-	

INTRODUCTION

Suite à l'appel à projets régional lancé en août 2018 par l'Association des Universités Africaines (AUA), deux centres d'excellence ainsi qu'un collège d'ingénierie de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) ont été sélectionnés au Bénin pour bénéficier du programme régional ACE (Africa Centers of Excellence) Impact.

Le projet a obtenu le financement mixte (don et prêt) d'un montant global de 17,2 millions de dollars US cofinancé par la Banque mondiale et l'AFD respectivement à travers l'accord CREDIT NUMBER 6509-BJ GRANT NUMBER D532 du 02 mars 2020 entre le Bénin et l'Association Internationale de Développement (IDA pour don et prêt) et la convention de crédit ACE n° CBJ 1253 01 E en date du 29 mai 2020 entre la République du Bénin et l'Agence Française de Développement (AFD pour le prêt).

Dans les modalités de mise en œuvre du programme, il est prévu que « **les comptes des projets seront audités par l'Inspection Générale des Finances (IGF), instance chargée au niveau national du contrôle de la gestion financière de tous les ministères au Bénin** ».

Il est également mentionné au point 5.1 du contrat de performance et de financement signé le 19 juin 2020 entre le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et le Directeur Général de l'ex- Caisse Autonome d'Amortissement, qu'au nombre des outils de suivi et d'évaluation, figurent « **les rapports d'audit interne sur la qualité et l'efficacité, la vérification par des réviseurs externes et des rapports d'audit de performance** ».

Ainsi, par note de service n° 035/2024/MEF/IGF/DAAFC du 28 juin 2024 (Cf. PJ n°1), l'Inspecteur général des Finances, Chef de Service a confié l'audit du premier semestre 2024 à la commission composée comme suit :

- **Président** : Monsieur **Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances ;
- **Rapporteur** : Monsieur **Gilbert IDOHOU**, Inspecteur Vérificateur ;
- **Membre** : Monsieur **Etienne LANWI**, Administrateur des Services Financiers. 

L'objectif général est de s'assurer de l'efficacité du dispositif de gestion du projet en vue de l'atteinte des objectifs fixés.

De manière spécifique, il s'agira de fournir une assurance sur :

- le bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
- la bonne gestion administrative du projet ;
- la gestion comptable et financière des ressources du projet ;
- le respect des procédures de passation des marchés et d'exécution des commandes publiques ;
- l'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats/conventions signés avec les différents partenaires et/ou prestataires du projet.

La commission d'audit a disposé de trente (30) jours pour réaliser la mission. Elle a adopté la démarche méthodologique suivante :

- échanges approfondis avec les coordonnateurs des trois entités bénéficiaires du programme ;
- réunion de cadrage et de lancement avec les divers acteurs impliqués dans l'exécution du projet ;
- collecte des textes et tous les documents nécessaires à l'accomplissement de la mission ;
- organisation des travaux d'audit ;
- rédaction du draft de rapport d'audit prenant en compte les recommandations ;
- présentation des résultats obtenus et conclusions du rapport et discussion des recommandations et des échéanciers de mise en œuvre avec les coordonnateurs des projets ;
- travaux de contrôle d'assurance qualité du rapport.

Par ailleurs, au regard du dispositif en place pour la mise en œuvre des trois projets CEA, les diligences relatives au volet passation des marchés ont fait l'objet d'un rapport unique et commun à tous les trois centres.



Le volet relatif au contrôle interne et au fonctionnement des organes de gouvernance a été pris en compte lors des précédents audits, la commission s'est donc intéressée à la mise en œuvre des recommandations y relatives.

A la fin des travaux de terrain, dans le respect du principe du contradictoire, le projet de rapport a été adressé au Coordonnateur du programme aux fins de recueillir ses contre-observations pour la finalisation du rapport.

Le présent rapport qui rend compte des résultats des travaux de la commission s'articule autour des points suivants :

- **Observations ;**

- **Recommandations.**



I. OBSERVATIONS

1.1. DE LA PRESENTATION DU PROJET CEA IMPACT

1.1.1. *Historique du projet*

Le programme régional ACE (Africa Centers of Excellence) Impact cible 12 pays d'Afrique de l'Ouest, centrale et du Sahel, à savoir Burkina Faso, Gambie, Guinée, Cameroun, Nigéria, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Ghana et Djibouti.

Actuellement au plan régional, le programme finance 53 centres dont 43 Centres d'Excellence (25 nouveaux et 18 issus de CEA I), 5 centres émergents et 5 collèges d'ingénieurs, sélectionnés de manière compétitive au terme d'une évaluation indépendante, transparente et fondée sur le mérite.

Au Bénin, l'Institut de Mathématique et de Sciences Physiques (IMSP) abrite le Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) depuis 2014.

1.1.2. *Objectifs du projet*

Le programme ACE IMPACT vise à stimuler les capacités de formation et de recherche en créant des centres régionaux d'excellence pouvant attirer les meilleurs étudiants, développer la qualité de leurs formations au niveau Master et Doctorat. Il vise aussi à articuler les recherches effectuées par ces étudiants avec les enjeux de développement nationaux et régionaux afin de répondre à la demande de compétences et de personnel hautement qualifié et aux besoins de production de connaissances et d'innovation, nécessaires au développement des secteurs stratégiques.

1.1.3. *Bénéficiaires du projet*

Trois établissements de l'Université d'Abomey-Calavi accueillent ce projet à savoir :

- le CEA-SMIA (Sciences Mathématiques, Informatique et Applications) de l'IMSP de Dangbo pour la thématique Mathématiques appliquées et informatique ;
- le C2EA (Eau et Assainissement) de l'Institut National de l'Eau (INE) pour la gestion durable de l'eau ;

- le CoE-EIE (Energie, Infrastructures de transport, et Environnement) pour les Sciences de l'ingénieur.

Un accord de rétrocession a été signé le 19 juin 2020 sous forme d'un contrat de performance entre le gouvernement du Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi, hôte des centres d'excellence et du collège d'ingénierie. Ce contrat de performance encadre les flux fiduciaires entre ces deux acteurs et fixe les objectifs à atteindre par les Centres d'excellence qui sont sous la responsabilité de l'Université.

1.1.4. Durée et coût du projet

Le projet des CEA a été mis en vigueur depuis le 26 juin 2020 par la Banque mondiale et le 15 novembre 2020 pour l'AFD. Il s'étend sur une durée de **quatre (04) ans** et a obtenu le financement mixte (don et prêt) d'un montant global de **17,2 millions** de dollars US cofinancé par la Banque mondiale et l'AFD comme suit :

- **6 millions US\$ pour** l'Association Internationale de Développement (IDA) (don de 4 millions US\$ et 2 millions US\$ de prêt) suivant l'accord CREDIT NUMBER 6509-BJ GRANT NUMBER D532 du 02 mars 2020 ;
- **11,2 millions US\$** à titre de prêt pour l'Agence Française de Développement (AFD soit **10 millions €** suivant la convention de crédit ACE n° CBJ 1253 01 E en date du 29 mai 2020).

Une restructuration du projet est intervenue le 08 décembre 2023 sur demande de prorogation formulée par le Bénin à travers la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances. Ainsi, le projet a connu une prorogation d'un an repoussant sa fin au **30 juin 2025** et la répartition des fonds additionnels de 1 200 000 dollars qui étaient en attente.

Suite à la confirmation de cette répartition de fonds additionnels par mail de la BM en date du 09 mars 2024, le détail par centre se présente comme suit :



Tableau 1 : Récapitulatif du budget par centre (en dollars US)

Projet bénéficiaire	Montant initial	Fonds additionnel reçu	Total après restructuration
CEA-SMIA	4 000 000	633 309	4 633 309
C2EA	6 000 000	223 346	6 223 346
CoE-EIE	4 000 000	343 345	4 343 345
Fonds non répartis	1 200 000	(1 200 000)	0
PASET	2 000 000		2 000 000
Fonds global des Projets	17 200 000	0	17 200 000

Source : Accords de financement

Le C2EA a bénéficié d'un financement additionnel de 223 346 USD après la réallocation des ressources.

Le projet intègre une approche axée sur les résultats utilisant des indicateurs liés aux décaissements (DLI). Le Coût estimatif par plan d'actions est présenté dans le tableau ci-après :



Tableau 2 : Synthèse financière du projet du C2EA

Code	Résultats liés aux décaissements (Actions)/Activités/Tâches	Nombre d'actions prévues	Coût global avant la restructuration		Complément		Coût global après la restructuration	
			En Dollars	En FCFA	En Dollars	En FCFA	En Dollars	En FCFA
A1	PREPARATION INSTITUTIONNELLE	9	70 000	42 000 000	-30 354	-18 212 400	39 646	23 787 600
A2	IMPACT SUR LE DEVELOPEMENT	0	0	0	0	0	0	0
A3	NOMBRE D'ETUDIANTS AVEC UN ACCENT SUR LE GENRE ET LA REGIONALISATION	6	1 792 000	1 075 200 000	326 000	195 600 000	2 118 000	1 270 800 000
A4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	11	1 576 000	945 600 000	604 000	362 400 000	2 180 000	1 308 000 000
A5	PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	16	1 330 000	798 000 000	-659 000	-395 400 000	671 000	402 600 000
A6	GESTION FINANCIERE REGULIERE ET DE QUALITE	8	432 000	259 200 000	218 200	130 920 000	650 200	390 120 000
A7	IMPACT INSTITUTIONNEL	10	800 000	480 000 000	-235 500	-141 300 000	564 500	338 700 000
Total		60	6 000 000	3 600 000 000	223 346	134 007 600	6 223 346	3 734 007 600

Source : Données fournies par le Projet

Six (06) grandes activités constituent la charpente de l'exécution du projet.

1.1.5. Dispositif institutionnel de mise en œuvre du Projet

Conformément à l'arrangement institutionnel retenu, les principaux acteurs intervenant dans la mise en œuvre du projet CEA IMPACT sont rattachés à trois (3) niveaux :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Comité National de pilotage) ;
- Université d'Abomey-Calavi (Comité Universitaire de Pilotage) ;
- Entités bénéficiaires des projets (comités spécialisés et coordination).

Placé sous l'autorité du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Comité National de Pilotage est chargé de superviser, de guider et d'apporter un soutien à la mise en œuvre du projet au **niveau national**. Il est également chargé de plaider en faveur d'une collaboration au niveau national dans l'enseignement supérieur et d'assurer la liaison entre le projet, les autres ministères sectoriels, les partenaires de l'industrie, ainsi qu'avec le grand public.

Au niveau rectoral, le Comité Universitaire de Pilotage est créé par arrêté rectoral et ses membres sont nommés par le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi. Il a pour mission de s'assurer que le projet est conduit suivant les accords signés et que les transactions sont faites conformément aux politiques, aux objectifs et aux procédures et sont contrôlées de manière adéquate.

Les 3 projets sont créés par arrêté du Ministre respectivement au sein de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP), à l'Institut National de l'Eau (INE) et à l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC).

Au niveau de chaque projet, il est prévu et mis en place :

- un Comité Consultatif Scientifique International (CCSI), composé d'universitaires de renom à l'échelle internationale pour fournir des conseils et des informations sur les activités de formation et de recherche du domaine de compétence du Centre ;
- un Comité Consultatif Sectoriel (CCS) composé d'un représentant de chaque partenaire sectoriel du centre. En collaboration avec le Comité

Consultatif Scientifique International, il donne des conseils sur les programmes universitaires et les futures orientations de recherche. Il fournit régulièrement des informations à la coordination du projet sur les performances, les plans de travail proposés et leur pertinence pour l'impact sur le développement ;

- une coordination chargée d'exécuter au quotidien les activités du Projet. Elle est composée comme suit :

- Coordonnateur ;
- Coordonnateur adjoint ;
- Assistant Management de projet ;
- Assistant Administratif bilingue ;
- Comptable ;
- Assistant comptable ;
- Comptable des matières ;
- Responsable du suivi-évaluation ;
- Responsable de la recherche ;
- Responsable des formations ;
- Responsable des Relations avec les Entreprises ;
- Responsable de la Sauvegarde Environnementale et Sociale ;
- Chargé de Communication ;
- Point Focal Genre et Lutte contre le Harcèlement sexuel ;
- Point Focal Stages en Entreprises et Sorties pédagogiques.

Certains acteurs au niveau de l'UAC interviennent dans la gestion au quotidien de chaque projet. Il s'agit de :

- Spécialiste en Passation des Marchés (recruté par la Banque) ;
- Cellule de Contrôle des Marchés Publics ;

- Agent Comptable ;
- Responsable Financier.

1.2. DE L’EVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

L'évaluation des contrôles clés existant sur la base du cadre de référence pour la gestion du contrôle interne « COSO1 » avait été faite lors des audits précédents. La commission a passé en revue lors de ses travaux les recommandations antérieures dont le point de mise en œuvre figure au point 2.1 de ce rapport.

1.3. DU FONCTIONNEMENT REGULIER DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION SUR LA PERIODE

Le fonctionnement des organes de gouvernance et de direction au cours de la période sous revue est apprécié dans le tableau suivant :

Tableau 3 : *Fonctionnement régulier des organes*

Niveau de compétence	Organe Concerné	Nombre de réunions prévues	Nombre de réunions tenues	Observations/Commentaires
Niveau national	Comité National de Pilotage	1	0	Réunion non tenue
Niveau rectoral	Comité Universitaire de Pilotage ou Comité d'audit interne de l'UAC	2	0	missions non réalisées
Spécifiquement au Centre d'Excellence Africain pour l'eau et l'Assainissement(C2EA)	Comité Consultatif Scientifique International (CCSI)	1	1	-
	Comité Consultatif Sectoriel (CCS)	1	1	-
	Coordination du projet	6	6	-

Source : *Elaboré par la commission*

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort que tous les organes de gestion du projet, au titre de la période sous revue, n'ont pas fonctionné normalement. Aucune réunion n'a été tenue ni par le CNP ni par le Comité d'audit interne au titre de la période. Seuls les organes de gestion spécifiques au C2EA ont pu tenir les réunions prévues.

Risque

Non atteinte des objectifs du projet.

Commentaires de la coordination

La réunion du comité de l'audit interne de l'Université a démarré dans le mois de juillet et les travaux sont toujours en cours à la date de passage de l'Inspection générale des Finances (IGF).

En ce qui concerne la réunion du comité national de pilotage, elle est prévue pour se tenir le lundi 05 août 2024.

Avis de la commission

Nous en prenons acte.

Recommandation

Le Coordonnateur doit veiller à la tenue régulière et à bonne date des réunions statutaires prévues par les différents organes.

1.4. DE LA GESTION DES MATIERES

Les matières sont constituées d'immobilisations, de stocks de fournitures de bureau, des consommables informatiques, des produits d'entretien et des tickets valeur. Leur gestion est toujours assurée par le comptable du projet, malgré la présence au sein de l'INE d'une comptable des matières depuis septembre 2022. Cette dernière n'exerce pas encore véritablement son rôle en ce qui concerne les matières du C2EA, faute de passation réelle de charge entre elle et le comptable deniers.

1.4.1. Les immobilisations

Au titre du premier semestre 2024, aucune immobilisation n'a été acquise pour le compte du C2EA.

Points forts :

- Les immobilisations acquises avant la période sous revue l'ont été dans le cadre des objectifs du programme et dans le respect des règles régissant la passation des marchés publics ;
- l'entrée des immobilisations dans le patrimoine est constatée par un procès-verbal de réception ;
- le logiciel SUCCESS permet de faire le suivi des immobilisations disponibles à travers le tableau des immobilisations.

Points faibles

- L'inexistence des fiches d'immobilisation et des fiches détenteurs d'immobilisations par bureau ;
- la non-teneur de certains outils préconisés par la comptabilité des matières (grand-livre des matières, facturier, livre d'inventaire par exemple) ;
- le non marquage au nom du projet des véhicules acquis sur les ressources du programme.

1.4.2. Les stocks

En ce qui concerne les stocks, il a été noté à ce niveau ce qui suit :

Points forts

- La sortie de stock fait l'objet d'une expression de demande et d'un bon de sortie dûment approuvés ;
- la gestion des stocks est faite par le biais du logiciel SUCCESS au niveau du comptable deniers.

Points faibles

1.4.3. La gestion du carburant

Les tickets valeurs (TV) acquis sur les ressources du projet sont gérés par le comptable. Au cours de la période sous revue, il n'y a pas eu d'achat de TV. Cependant, il y a eu la réception du reste (325.000 FCFA) d'un achat effectué en décembre 2023, retracé dans le registre de gestion des TV.

Le point des entrées des TV au cours de la période se présente comme suit :

Tableau 4 : Point des entrées de TV au cours de la période

Date	Libellé	Montant (FCFA)
13/02/2024	Réception du reste des tickets valeurs de la livraison d'un achat effectué en décembre 2023.	325 000
TOTAL		325 000

Source : Documents comptables du projet

Selon les données du registre des tickets valeurs, les stocks théoriques au 1^{er} janvier 2024 et au 30 juin 2024 sont respectivement de 4.420.000 FCFA et de 1.835.000 FCFA. La gestion desdits tickets valeurs se présente comme suit :

Tableau 5 : Point des TV gérés sur la période

DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
STOCK INITIAL au 01/01/2024	4 420 000
TOTAL DES ENTREES	325 000
TOTAL DISPONIBILITES	4 745 000
TOTAL DES SORTIES	2 910 000
STOCK FINAL THEORIQUE au 30/06/2024	1 835 000
STOCK FINAL INVENTORIE au 30/06/2024	1 835 000
ECART (excédent/manquant)	0

Source : Elaboré par la commission.

Points forts

- La note de service n° 20-2023/UAC/INE/C2EA/RF/C du 28/04/2023 portant modalités de gestion du carburant au C2EA a été prise par le Coordonnateur pour encadrer la gestion des TV (fixation des niveaux planchers et plafond du stock de TV et dotation en carburant dans le cadre des activités).
- Le registre des tickets valeur est convenablement tenu. Il est mensuellement arrêté par le comptable et fait objet de contrôle par le RF et le coordonnateur.
- Les sorties de carburant sont sous-tendues par des fiches de calcul de la dotation en carburant en fonction de la distance à parcourir signées par le comptable, le chef parc et le coordonnateur et l'ordre de sortie signé par le coordonnateur.
- Les tickets valeurs sont gardés dans un coffre-fort à clé et à combinaison numérique.
- Le contrôle du stock réel des TV au cours de la mission a permis de noter une concordance avec le stock théorique figurant au registre.
- La porte et la fenêtre du bureau du comptable sont dotées de grilles anti-effraction.

Point faible

Il est constaté que certains ordres de sortie des tickets valeurs ne sont pas signés de tous les acteurs (le comptable, le coordonnateur et le bénéficiaire) et d'autres ne sont pas accompagnés des pièces justificatives.

Risques

Rejet des pièces justificatives de dépenses.

Commentaire de la coordination

Nous avons pris acte de la recommandation.

Recommandations

- Le comptable doit veiller à la signature des ordres de sortie des tickets valeurs par tous les acteurs concernés ;
- Le comptable doit toujours veiller à la disponibilité des pièces justificatives à joindre aux ordres de sortie des tickets valeurs.

1.5. DE LA GESTION BUDGÉTAIRE

Le contrôle de la gestion budgétaire passe par la planification budgétaire, le suivi budgétaire et les indicateurs de résultat. Le point d'exécution budgétaire présenté à la commission se présente comme suit :

Tableau 6 : Point d'exécution budgétaire au 30 juin 2024

Résultats liés aux décaissements	Prévision en FCFA		Exécution du 1 ^{er} semestre 2024	Exécution du 2 nd semestre 2023	Exécution au 31/12/2023	Taux d'exécution base ordonnancement	
	1er semestre 2024	Annuelle				1er semestre 2024	Annuel
Nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation	282 600 000	509 400 000	228 217 748	144 591 090	349 129 790	80,76%	44,80%
Qualité de l'Enseignement et de la recherche	774 220 000	950 220 000	124 799 381	194 898 962	253 504 214	16,12%	13,13%
Pertinence de l'enseignement et de la recherche	190 161 000	247 236 000	13 619 457	38 839 791	71 446 716	7,16%	5,51%

Résultats liés aux décaissements	Prévision en FCFA		Exécution du 1 ^{er} semestre 2024	Exécution du 2 nd semestre 2023	Exécution au 31/12/2023	Taux d'exécution base ordonnancement	
	1er semestre 2024	Annuelle				1er semestre 2024	Annuel
Gestion financière régulière et de qualité	138 219 000	190 869 000	50 301 241	62 777 739	114 130 375	36,39%	26,35%
Renforcement de l'impact institutionnel et gestion du projet	94 500 000	220 875 000	60 321 228	30 435 963	34 577 688	63,83%	27,31%
Total Général	1 479 700 000	2 118 600 000	477 259 055	471 543 545	822 788 783	32,25%	22,53%

Source : Extrait des données fournies par le projet

L'examen des différents documents relatifs au budget et au PTAB mis à la disposition de la commission d'audit révèle les constats ci-après :

Points forts :

Au titre de la période sous revue :

- le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) de l'exercice 2024 a été élaboré et examiné par le CNP le 23 novembre 2023 ;
- le PTAB 2024 a été soumis/déposé sur la plateforme sharepoint le 30 novembre 2023 (consultable par les bailleurs et l'AUA) ;
- le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) de l'exercice 2024 a fait l'objet d'ANO le 12 février 2024 ;
- conformément au manuel de procédures des Centres d'Excellence, la mobilisation des ressources pour le compte du projet est conditionnée par l'atteinte des indicateurs liés aux décaissements (IDL) ou les résultats liés aux décaissements (RLD). Le dossier de demande de fonds est composé du rapport de l'Association des Universités Africaines (AUA) sur les résultats des indicateurs réalisés sur la période et les gains associés à ces résultats, de la lettre d'autorisation de la Banque mondiale confirmant le montant à décaisser et le programme de dépenses éligibles (PDE) ;
- les ressources mises à la disposition du projet aussi bien par la Banque mondiale que par l'Agence Française de Développement (AFD)

sont liées par des objectifs bien définis et les décaissements sont astreints au respect des indicateurs de décaissement ;

- le 23 mai 2024, l'AUA a donné son opinion suite aux différentes vérifications des Résultats Liés au Décaissement réalisés par les CEA sur la période 2021-2023 comme l'exige l'accord de financement ;
- les crédits sont débloqués après la validation des indicateurs liés au décaissement soumis par le centre aux deux partenaires ;
- il existe un logiciel de gestion comptable (SUCCESS) déployé au niveau du projet contenant un module dédié à la gestion budgétaire qui permet d'éditer les états de suivi budgétaire ;
- à l'aide du tableau de suivi des indicateurs des objectifs, du tableau de suivi du PTA et du tableau de suivi des indicateurs de décaissement, le niveau d'exécution physique des actions du projet est apprécié ainsi que le taux de décaissement lié aux résultats et le niveau d'atteinte des indicateurs des objectifs du projet ;
- en ce qui concerne le premier semestre 2024, les prévisions budgétaires s'élèvent à 1 479 700 000 FCFA et représentent 69,84% du budget annuel et 39,62% du financement global du projet qui est de 3 734 307 600 FCFA ;
- les dépenses exécutées pour le compte du projet sur la période ont fait l'objet d'une inscription préalable au PTAB. Elles s'élèvent à **477 259 055 FCFA** (soit **32,25%** des prévisions du semestre), ce montant est concordant avec celui du point de suivi budgétaire au titre de la période ;
- le taux d'exécution du PTAB au 30/06/2024 est de **22,53%**.

Points faibles :

- l'incohérence notée entre, d'une part le manuel de procédures (périodicités trimestrielles et annuelles) et les exigences de l'accord de financement (semestriel) en ce qui concerne la périodicité des rapports à produire et d'autre part entre le manuel de procédures et le code des marchés publics relativement aux seuils de passation des marchés persiste ;



- l'absence de validation par l'ensemble des acteurs du rapport semestriel de gestion ;
- le taux de consommation des ressources allouées au projet au cours de la période n'est pas satisfaisant. Il est de 32,25% par rapport aux prévisions semestrielles et de 22,53% pour les prévisions annuelles. Cette situation s'explique par le retard observé dans le processus de passation des marchés publics ;
- les composantes ayant réalisé les contre-performances au premier semestre les plus plausibles sont : Qualité de l'Enseignement et de la recherche (16,12%), Pertinence de l'enseignement et de la recherche (7,16%) et Gestion financière, régulière et de qualité (36,39%).

Risques :

- Non atteinte des objectifs du projet ;
- gestion à vue des ressources propres générées.

Commentaire de la coordination

Nous sommes dans la dynamique d'accélération du processus de passation des marchés, et de passer à l'acquisition des biens et matériels programmés dans le PTAB en vue de booster le taux d'exécution financière du projet.

L'actualisation du manuel de procédure est en cours et permettra l'harmonisation de la périodicité de production des rapports.

Avis de la commission

Nous prenons acte de vos commentaires.

Recommandations :

- Le Coordonnateur doit :
 - o prendre les dispositions concourant à l'amélioration du taux d'exécution financière du projet ;
 - o œuvrer pour l'harmonisation de la périodicité de production des rapports prévue dans le plan de mise en œuvre du projet, le manuel de procédures avec celle prévue dans les accords de financement.



1.6. DE LA GESTION COMPTABLE

Les vérifications effectuées sont relatives à l'organisation comptable, la traçabilité des opérations financières, la gestion des opérations de trésorerie ainsi que des opérations diverses.

Points forts :

- Un assistant comptable a été mis à la disposition du comptable du projet au cours de la période par le Recteur ;
- pour chaque compte bancaire, un livre journal banque est tenu. Il est arrêté mensuellement par le Comptable, le Responsable financier et le Coordonnateur ;
- les états de rapprochement bancaire sont établis mensuellement et co-signés par le Comptable, le Responsable Financier et le Coordonnateur du projet ;
- les décaissements de ressources pour le compte du projet sont effectués par virements bancaires. Les chèques ou les ordres de virement relatifs au paiement des dépenses sont émis par le comptable du projet et co-signés par le Coordonnateur du projet et l'Agent Comptable de l'UAC. On note donc une séparation des tâches incompatibles ;
- le logiciel comptable SUCCESS est en exploitation dans le cadre de la gestion comptable des opérations du C2EA et permet de générer les livres comptables obligatoires tels que le livre journal, le grand-livre et la balance ;
- les comptes font l'objet de clôture au 31 décembre ;
- les fiches d'imputation comptable sont imprimées du logiciel et visées par le RF ;
- le plan comptable et le guide de comptabilisation du projet sont désormais disponibles et mis en exécution ;
- les chéquiers du projet sont gardés dans le coffre-fort dans le bureau du comptable et sont sous sa responsabilité ;
- des disques externes sont utilisés pour la sauvegarde des données numériques.

Point faible :

Néant.

Risque :

Néant.

Commentaire de la coordination

Néant

Recommandations :

Néant.

1.7. DE LA GESTION FINANCIERE

Les activités du projet sont financées par deux sources à savoir les financements des bailleurs et les fonds propres.

1.7.1. Du financement du projet par les bailleurs

Les fonds du projet sont virés dans trois (3) comptes bancaires ouverts dans les livres de CORIS BANK pour la Banque mondiale et de la BIIC pour l'AFD. Il s'agit des comptes ci-après :

- le compte n°00997124101 intitulé C2EA-DON/AID ;
- le compte n°00996924101 intitulé C2EA-Crédit/AID ;
- le compte n° 01400123001 intitulé C2EA/AFD.

Le tableau des ressources et emplois au 30 juin 2024 se présente comme suit :



Tableau 7 : Ressources et emplois au 30 juin 2024

Libellé	Comptes bancaires (FCFA)			Total
	DON AID Banque: CORIS BANK n°00997124101	CREDIT AID Banque: CORIS BANK n°000996924101	C2EA- AFD Banque: BIIC n°001400123001	
Solde initial (1)	97 870 727	79 882 665	666 960 556	844 713 948
Ressources de la période (2)	25 750 540	58 926 585	68 568 497	153 245 622
Autres Ressources de la période (Intérêt créditeur et (a))	880 996	970 170	643 000	2 494 166
Total des ressources : (3) = (2) +(1)	124 502 263	139 779 420	736 172 053	1 000 453 736
Total des emplois : (4)	52 339 574	34 320 598	384 712 607	471 372 779
Solde théorique de la gestion : (5) = (3)-(4)	72 162 689	105 458 822	351 459 446	529 080 957
Solde réel en banque: (6)	72 340 888	107 886 470	352 246 594	532 473 952
Écart (excédent) : (7) = (6)-(5)	178 199	2 427 648	787 148	3 392 995

Source : Données du projet

a : Remboursement impôts sur salaire imputables au compte Génération de revenus, préfinancés sur le compte AFD

Suivant les explications du comptable, le compte AFD ne génère pas d'intérêt. Le montant de 643 000 FCFA constaté sur ce compte résulte d'un transfert de fonds du compte « génération des revenus » vers le compte AFD. En effet, en 2023, suite à un mauvais choix de compte lors des opérations, un paiement d'un montant de 643 000 FCFA a été fait sur le compte AFD en lieu et place du compte « génération des revenus ». La régularisation de cette situation est intervenue en 2024 en considérant ce montant de 643 000 FCFA comme « autres ressources » du compte AFD.

La commission a pu constater l'existence des pièces justificatives y relatives.

A l'analyse des données du tableau ci-dessus, il ressort les constats suivants :

- le solde initial de l'ensemble des comptes bancaires est de **844 713 948 FCFA** ;
- les ressources mobilisées au cours de la période au niveau des bailleurs s'élèvent à **153 245 622 FCFA**. Elles sont constituées :
 - o de **25 750 540 FCFA** pour le compte Don AID ;
 - o de **58 926 585 FCFA** mobilisés pour crédit AID ;
 - o de **68 568 497 FCFA** mobilisés pour AFD ;
- les intérêts générés par les comptes DON AID et CREDIT AID au cours de la période se chiffrent à **1 851 166 FCFA** et la somme de **643 000 FCFA** résultant de la régularisation d'une opération de paiement effectuée en 2023 sur le compte AFD ;
- au total, le montant des ressources disponibles pour le projet au titre de la période s'élève à **1 000 453 736 FCFA** ;
- les décaissements liés aux activités réalisées sont de **471 372 779 FCFA** ;
- le solde théorique de gestion des trois (03) comptes bancaires au 30 juin 2024 se chiffre à **529 080 957 FCFA**.

La différence de **3 392 995 FCFA** entre le solde réel en banque et le solde théorique de gestion représente les opérations en circulation dont le détail se présente comme suit :

Tableau 8 : Détail des opérations en circulation au 30 juin 2024

Date	Bénéficiaires	Mode et référence paiement	Montant (FCFA)
DON AID Banque : CORIS BANK n°00997124101			
11/04/2024	DA SECURITE	Chèque n°1781109	178 200
Sous total DON AID			178 200
CREDIT AID Banque : CORIS BANK n°000996924101			
26/03/2024	AMS	Transfert	2 042 648
10/06/2024	Divers bénéficiaires	virement	385 000

Sous total Crédit AID			2 427 648
C2EA- AFD Ban3 925 425que: BIIC n°001400123001			
01/12/2023	RIJJIKSUNIVERSITIET	Transfert	787 148
Sous total AFD			787 148
Total			3 392 996

Par ailleurs, la commission a noté que le montant total des décaissements liés aux activités réalisées qui est de **471 372 779 FCFA n'est** pas concordant avec celui figurant dans le point du suivi de l'exécution budgétaire du centre (**477 259 055 FCFA**) d'une part et celui de la comptabilité d'autre part (**414 911 743 FCFA** dans le grand livre). Les écarts ainsi enregistrés se présentent dans le tableau ci-après :

Tableau 9 : Point des écarts enregistrés

Sources	Montant des dépenses/décaissement	Ecart	Justificatif de l'écart
Tableau de suivi budgétaire (1)	477 259 055	-	
Comptes bancaires (2)	471 372 779	5 886 276	Cet écart représente l'avoir AGLO au premier janvier 2024 consommé au cours de la période sous revue
Grand livre (3)	414 911 743	62 347 312	Conférence commentaire de la coordination ci-dessous

Source : Etabli par la commission

Risque :

Non fiabilité des données.

Commentaires de la Coordination

L'écart de **62 347 312 FCFA** constaté entre la consommation totale analytique de la période sous revue et le total de la **classe 6** s'explique par :

- ✓ des charges engagées au cours de l'exercice 2023 et payées en 2024. Il s'agit notamment des impôts et taxes du mois de décembre 2023, déclarés et payés au cours du mois de janvier 2024 et les charges comptabilisées pour leur montant TTC et pour lesquelles les impôts ont été déclarés et payés en juillet 2024. La variation nette de ces impôts est de **4 353 710 FCFA** ;
- ✓ d'une avance sur commande de matériels scientifiques de pointe de montant de **50 091 986 FCFA** ;

- ✓ des fonds mis à disposition de certains doctorants faisant leurs recherches doctorales à l'étranger de **8 280 375 FCFA** ;
- ✓ de quelques rejets de virement et gain de change de **378 759 FCFA** réduisant la consommation analytique.

Avis de la commission

Nous prenons acte des commentaires du projet.

Recommandation

Néant

1.7.2. Du financement du projet sur ressources propres

Le projet a mené au titre de la période des activités génératrices de revenus dont les opérations sont effectuées dans le compte n°000996824101 intitulé **GENERATION DE REVENUS** ouvert au nom du C2EA dans les livres de CORIS BANK. Bien que ces opérations ne soient pas formellement budgétisées, elles font l'objet d'un suivi extrabudgétaire au niveau du projet.

Le tableau des ressources et emplois dudit compte se présente comme suit :

Tableau 10 : Point financier du compte "génération des revenus"

Libellé	Montant (FCFA)
Solde initial au 01/01/2024	20 780 979
Ressources du semestre (a)	164 703
Total des Ressources (1)	20 945 682
Total des Emplois de l'exercice (2)	2 383 453
Solde théorique de gestion au 30/06/2024 (3)=(1)-(2)	18 562 229
Solde réel en banque au 30/06/2024 (4)	18 869 429
Ecart (5) = (4) - (3)	307 200

Source : Données du projet

a : Intérêt créditeur uniquement.

En fin de période, le solde de gestion est de 18 562 229 FCFA pour un solde réel en banque de 18 869 429 FCFA, soit un écart de 307 200 FCFA représentant les droits d'inscription d'étudiants étrangers. Ces droits d'inscription constituent des fonds transitoires destinés au compte « UAC INSCRIPTION ».

Les encaissements constatés sur le compte « génération des revenus » au cours de la période sont détaillés comme suit :

Tableau 11 : *Détail des encaissements du compte « génération des revenus » au cours de la période*

DATE	LIBELLES	MONTANT (FCFA)
31/01/2024	Droit d'inscription de deux apprenants étrangers, à restituer au rectorat	102 400
31/01/2024	Intérêt créditeur janvier 2024	28 596
29/02/2024	Intérêt créditeur février 2024	26 298
31/03/2024	Intérêt créditeur mars 2024	28 140
30/04/2024	Intérêt créditeur avril 2024	26 975
31/05/2024	Droit d'inscription de quatre apprenants étrangers, à restituer au rectorat	204 800
31/05/2024	Intérêt créditeur mai 2024	27 655
30/06/2024	Intérêt créditeur mai 2024	27 039
Total		471 903

Source : Service comptable du C2EA

NB : Au 30 juin 2024, le solde du compte « génération des revenus » est de 471 903 FCFA dont 163 703 FCFA d'intérêts créditeurs et 307 200 FCFA de droits d'inscription d'étudiants étrangers qui constituent des fonds transitoires destinés au compte « UAC INSCRIPTION ».

En ce qui concerne les emplois (2 383 453 FCFA) constatées au niveau du compte « génération des revenus », le détail se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 12 : Détail des emplois de la période sur le compte « génération des revenus »

DATE	LIBELLES	MONTANT (FCFA)
GENERATION DE REVENUS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024		
31/01/2024	Paiement ITS et CNSS décembre 2023	1 933 000
31/01/2024	Intérêt créditeur janvier 2024	13 537
29/02/2024	Intérêt créditeur février 2024	7 245
31/03/2024	Intérêt créditeur mars 2024	7 521
16/04/2024	Paiement avance sur salaire	400 000
30/04/2024	Intérêt créditeur avril 2024	7 346
31/05/2024	Intérêt créditeur mai 2024	7 448
30/06/2024	Intérêt créditeur juin 2024	7 356
TOTAL CREDIT AID		2 383 453

Source : Produit par le programme

Au titre de la période sous revue, les emplois du projet s'élèvent à **471 372 779 FCFA** et sont décomposés ainsi qu'il suit :

Points forts :

Néant

Points faibles :

La non-budgétisation des ressources propres générées par le projet

Risque :

Néant.

Commentaire de la Coordination :

RAS.

Recommandation :

Le Coordonnateur doit faire budgétiser les ressources propres générées par les activités du projet.

1.8. DE L'APPRECIATION DES PIECES JUSTIFICATIVES DES DEPENSES

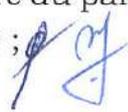
Dans le cadre de l'appréciation des pièces justificatives des dépenses et compte tenu du volume des activités effectuées au cours de la période, la commission a vérifié un échantillon de pièces représentant environ 50% du montant global des dépenses effectuées sur les ressources AID et AFD (soit 237 615 769 FCFA sur 471 372 779).

Les vérifications ont porté sur le respect des règles de comptabilisation, la régularité de l'acte générateur de la dépense, la régularité du service fait, de la demande du paiement (factures ou toute pièce tenant lieu) et du paiement.

Les constatations faites par la commission se présentent ainsi qu'il suit :

Points forts

- Le programme a obtenu une attestation d'exonération de tout droit et taxe du Ministre de l'Economie et des Finances datée du 13 mars 2023. Cette exonération ne couvre pas les achats de produits pétroliers selon la correspondance n° 3176/MEF/DC/SGM/DGI/DLC/MFRE en date du 12 septembre 2023 du Directeur général des Impôts ;
- dans le cadre de l'exécution des dépenses relatives au projet, les bons de commandes et contrats adressés aux fournisseurs de biens et de services sont enregistrés aux impôts ;
- la règle du service fait est matérialisée par l'établissement de PV ou bordereau de livraison, la délivrance de l'attestation de service fait signée du Coordonnateur et la certification des états de paiement et factures par ce dernier ;
- les factures sont régulièrement liquidées par le Coordonnateur ;
- les retenues fiscales (AIB notamment) sont opérées sur les dépenses de la période et reversées aux impôts. Il en est de même des retenues sur salaire (ITS et CNSS) ;
- le comptable du C2EA signe les ordres de paiement comme tout bénéficiaire du paiement (prestataire ; fournisseur, etc.) de la dépense concernée ;



- pour le paiement des dépenses, les chèques ou ordres de virement sont émis et cosignés par le Coordonnateur du C2EA et l'Agent Comptable de l'UAC conformément aux dispositions du MdP et du PMO ;
- le comptable du centre détient le chéquier, comptabilise les opérations de banque sous la supervision du Responsable Financier des projets ;
- le Responsable financier est cosignataire des états récapitulatifs de paiement avec le coordonnateur ;
- les contrats de bourse d'étude sont cosignés par le Coordonnateur et les étudiants allocataires.

Points faibles

- Non mention, sur la ligne budgétaire indiquée, du code de l'activité concernée dans les formules de certification/liquidation des dépenses apposées au verso de certaines factures et états de paiement ;
- non enregistrement de certaines factures des prestataires par le C2EA ;
- non signature des TDRs élaborés dans le cadre des missions ;
- non disponibilité, dans les dossiers examinés, des contrats de bourses signés entre l'INE et les étudiants.

Le tableau figurant en annexe 1 présente en détail les constats faits par rapport aux pièces justificatives.

Risques

Rejet des pièces justificatives de dépenses par les auditeurs.

Commentaire de la coordination

Nous avons pris acte de cette recommandation.

Recommandations

- Le coordonnateur doit procéder à la signature des TDRs élaborés dans le cadre des missions ;



- Le comptable doit veiller :
 - à l'inscription du code de l'activité concernée dans les formules de certification/liquidation des dépenses apposées au verso de certaines factures et états de paiement ;
 - à l'enregistrement systématique des factures transmises par les fournisseurs pour paiement ;
 - à la complétude des dossiers de paiement.

1.9. DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET

1.9.1. Analyse de l'avancement physique du projet au 30/06/2024

La synthèse de l'exécution physique des activités inscrites au PTAB est présentée dans le tableau ci-dessous.

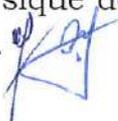


Tableau 13 : Synthèse des performances

N°	Actions	Prévisions PTAB	Exécutions PTAB	Taux d'exécution financière (TEF)	Taux d'exécution physique (TEP)	Réalisations de la période
A1	PREPARATION DE BASE					
A2	IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT					
A3	RECRUTEMENT D'ETUDIANTS	508 200 000	228 217 748	44,91%	53,21%	<ul style="list-style-type: none"> • Edition des handbook • Payement des bourses • Réalisation des capsules vidéos
A4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT	950 100 000	124 799 381	13,14%	49,37%	<ul style="list-style-type: none"> • Autoévaluation de 3 offres de formation • Réalisation de l'étude technique pour la réhabilitation et l'équipement du laboratoire central du C2EA • Organisation des sorties pédagogiques • Organisation de la 4^{ème} édition de l'école de terrain régionale • Recrutement d'un cabinet pour le développement d'un logiciel de gestion des aluminis du C2EA
A5	PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE	247 200 000	13 619 457	5,51%	26,94%	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la 1^{ère} session du CCS de l'année 2024 • Organisation de la 1^{ère} session du CCSI de l'année 2024 • Organisation d'une formation régionale de courte durée sur la géophysique • Elaboration le manuel de procédures d'attribution du prix de l'innovation du C2EA

N°	Actions	Prévisions PTAB	Exécutions PTAB	Taux d'exécution financière (TEF)	Taux d'exécution physique (TEP)	Réalisations de la période
A6	RENFORCEMENT FUDICIAIRE ET GOUVERNANCE	188 505 000	50 301 241	26,68%	56,00%	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'atelier régional des Centres d'Excellence organisés par l'UAU et la Banque mondiale • Réalisation de l'audit externe pour la gestion 2023 • Paiement de l'abonnement en connexion internet pour l'équipe du projet • Recrutement d'un prestataire et signature du contrat pour l'acquisition du matériel informatique • Souscription à une police d'assurance maladie pour le personnel • Acquisition de carburant (Tickets valeurs)
A7	IMPACT INSTITUTIONNEL	224 595 000	60 321 228	26,86%	52,31%	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la 3^{ème} édition des doctoriales multidisciplinaires de l'UAC • Réalisation de l'autoévaluation institutionnelle de l'UAC • Souscription pour l'accès des ressources numériques de ELSIVIER
	TOTAL GLOBAL	2 118 600 000	477 259 055	22,53%	48,57%	

Source : Données fournies par le projet

Au titre du premier semestre 2024, le taux global d'exécution financière du projet est de 22,53% contre un taux global d'exécution physique de 48,57%.

Aucune action n'a atteint un taux moyen d'exécution financière et le taux le plus faible concerne l'action « PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE » avec 5,51%.

En ce qui concerne le taux d'exécution physique, deux actions ont un taux de réalisation en dessous de la moyenne. Il s'agit de l'action « QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT » et de l'action « PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE » qui a le taux le plus faible avec 26,94%.

S'agissant de l'exécution physique des activités depuis le début du programme, la synthèse globale est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 14 : Synthèse des performances globales du projet

N°	Action	Montant de l'action actualisé (FCFA)	Exécution cumulée au 30 juin 2024 (FCFA)	Taux d'exécution financière	Taux d'exécution physique	Observations
A1	PREPARATION DE BASE	23 787 600	23 787 563	100,00%	100%	
A2	IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	0	0			
A3	RECRUTEMENT D'ETUDIANTS	1 270 800 000	727 470 389	57,25%	90,00%	
A4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT	1 308 000 000	452 513 391	34,60%	53,50%	
A5	PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE	402 600 000	189 759 458	47,13%	73,20%	
A6	RENFORCEMENT FUDICIAIRE ET GOUVERNANCE	390 120 000	223 200 827	57,21%	92,00%	
A7	IMPACT INSTITUTIONNEL	338 700 000	134 601 746	39,74%	45,00%	
Total		3 734 007 600	1 751 333 374	46,90%	71,59%	

Source : Données fournies par le projet

De l'analyse de ces tableaux, il ressort ce qui suit :

- le taux global d'exécution physique du projet au 30 juin 2024 est de 71,59%, en raison essentiellement de la non-extension à cette date du principal bâtiment de l'INE (la procédure de passation est toutefois en cours) ;

- les taux les plus faibles sont enregistrés au niveau des actions QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT (53,50%) et IMPACT INSTITUTIONNEL (45,00%), avec la fin théorique du programme qui est prévue pour le 30 juin 2025.

1.9.2. Niveau de décaissement de la subvention globale

Le niveau de décaissement global de la subvention sur la plateforme est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 15 :: Niveau de décaissement de la subvention globale au 30 juin 2024

Désignation	IDA (20%) Crédit et Don	AFD (80%) Crédit	TOTAL
Montant global de l'accord (en dollars)	1 423 346	4 800 000	6 223 346
Montant global de l'accord (en FCFA) (1)	854 007 600	2 880 000 000	3 734 007 600
Total décaissé (en FCFA) (2)	513 458 066	1 769 347 247	2 282 805 313
Reste à encaisser auprès des bailleurs (en FCFA) (3) = (1)-(2)	340 549 534	1 110 652 753	1 451 202 287
Taux global de décaissement auprès des bailleurs (4) = (2) / (1)	60,12%	61,44%	61,14%
Taux de disponibilité auprès des bailleurs (5) = (3)/(1)	39,88%	38,56%	38,86%

Source : Données fournies par le projet

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort que le taux de décaissement global au 30 juin 2024 est de **61,14%** pour un taux d'exécution physique de **71,59%**. Les sources de financement IDA et AFD ont connu des décaissements aux taux respectifs de **60,12%** et de **61,44%**. Des efforts sont à fournir pour la consommation efficace et efficiente des ressources encore disponibles (38,86%).

Risques

- Non atteinte de certains objectifs au terme du projet ;
- perte de financements.

Commentaire de la coordination :

RAS. 

Recommandation :

Le Coordonnateur devra œuvrer pour l'amélioration continue des taux d'exécution financière et physique du programme.

1.10. DE LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNEES AVEC LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE ET AUTRES ACTEURS IMPLIQUES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

Le projet n'a pas signé de conventions de partenariat avec les structures de mise en œuvre et autres acteurs impliqués au niveau communautaire au cours de la période sous revue.

Toutefois, il convient de mentionner que des partenariats sont noués avec certains centres universitaires dans le cadre de la formation des apprenants conformément au plan de mise en œuvre du projet. Le point de ces accords est résumé dans le tableau ci-après :

Tableau 16 : Point des partenariats noués avec des centres et universités

N°	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
1	Mémorandum d'entente et de collaboration entre le C2EA, le Centre d'Excellence Africain sur les Mines et l'Environnement Minier (CEA-MEM) et le Centre d'Excellence Africain en Valorisation des déchets en Produits à haute valeur ajoutée (CEA-VALOPRO) de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INP-HB) de la Côte d'Ivoire	01-juin-21	https://c2ea.ine-uac.net/documents utiles/m%C3%A9morandum_C2EA-CEA_MEM-CEA-VALOPRO_1720708515.pdf	01-juin-21	30-mai-23
2	Mémorandum d'entente et de collaboration entre le C2EA et le Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CCBAD) de l'Université Félix Houphouët Boigny de la Côte d'Ivoire	10-juin-21	https://c2ea.ine-uac.net/documents utiles/Memorandum%20C2EA_CCBAD_1660398132.pdf	10-juin-21	09-juin-23

N°	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
3	Mémorandum d'entente et de collaboration entre le C2EA et l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de Géologie (EMIG) du Niger	15-déc-21	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/Accord%20de%20partenariat%20entre%20C2EA-INE%20et%20EMIG%20Niger%20(3)_1660397685.pdf	15-déc-21	14-déc-23
4	Protocole d'entente et de collaboration entre le C2EA, la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et la Faculté des Sciences Agronomique et de l'Environnement (FASE) de l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi du Niger	14-déc-21	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/Protocole_accord_C2EA&FST&FASE-UDDM_1660398563.pdf	14-déc-21	13-déc-23
5	Mémorandum d'entente et de collaboration entre le C2EA et le centre d'excellence « Centre for Coastal Management », de l'Université of Cape Coast (Ghana)	20-déc-21	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/MoU_C2EA_ACECoR_compressed_1660399051.pdf	20-déc-21	déc-23
6	Protocole d'entente et de collaboration entre le C2EA, la Faculté des Sciences (FS) de l'Université du Burundi (UB).	13-mai-22	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/Accord%20de%20Partenariat%20entre%20C2EA%20et%20FS-UB_1660397064.pdf	13-mai-22	12-mai-24
7	Convention d'adhésion du C2EA au NetWater	11/01/2021	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/Convention%20adhesion%20RES'EAU_1676315234.pdf	01/01/2020	01/02/2024
8	Mémorandum d'entente et de collaboration entre le C2EA Water Campus des Pays-Bas	22-mai-23	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/Watercampus_Cooperation_agreement_1716491947.pdf	22-mai-23	21-mai-26

N°	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
9	Convention de partenariat entre l'Institut Supérieur des Mines et de Géologie de Boké (Guinée) et le C2EA	05-déc-23	https://c2ea.ine-uac.net/document%20utiles/Accord%20de%20partenariat%20entre%20C2EA-INE%20et%20EMIG%20Niger%201720708619.pdf	05-déc-23	04-déc-28

II. RECOMMANDATIONS

2.1 DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS ANTERIEURES

Sur les dix-sept (17) recommandations antérieures passées en revue :

- huit (08) sont totalement exécutées, soit 47% ;
- quatre (04) sont partiellement exécutées, soit 35% ;
- trois (03) n'ont pas connu d'exécution, soit 18%.

2.2 DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS

Les recommandations de la présente mission ainsi que le suivi de la mise en œuvre des anciennes recommandations sont récapitulés dans le tableau figurant **en annexe n°2.**



CONCLUSION

Les travaux de la commission ont été effectués conformément aux termes de référence élaborés pour la mission. A l'issue de cet audit, il convient de noter les principales constatations ci-après :

- au titre des financements des bailleurs, le C2EA a mobilisé au niveau des bailleurs (AID et AFD) un montant global de **153 245 622 FCFA**, en plus du solde initial disponible de **844 713 948 FCFA**. Les dépenses payées au cours de la période sur les ressources transférées au centre se chiffrent à **471 372 779 FCFA** ;
- s'agissant de la qualité du dispositif de contrôle interne, il a été noté une relative amélioration avec la mise en œuvre de plusieurs recommandations antérieures. Toutefois, certaines insuffisances persistent encore ;
- sur le plan administratif, malgré les points forts identifiés, la gestion du projet souffre toujours de la non-actualisation du manuel de procédures applicables aux CEA ;
- en ce qui concerne la gestion budgétaire, il a été noté la non-budgétisation des ressources propres générées par le projet et les taux de consommation non-satisfaisants des ressources allouées au projet au cours de la période (32,25% par rapport aux prévisions semestrielles et de 22,53% par rapport aux prévisions annuelles.). Le taux global d'exécution physique du programme au 30 juin 2024 est estimé à **71,59%**, avec un taux global de décaissement de **76,42%**. Il y a donc lieu de fournir plus d'effort pour l'atteinte des objectifs du programme au terme de son exécution prorogée au 30 juin 2025 ;
- par rapport à la gestion comptable, les informations financières du programme sont traçables dans les documents comptables et financiers du Centre.



Eu égard à tout ce qui précède, la commission a formulé à l'endroit des acteurs concernés des recommandations dont la mise en œuvre permettra d'améliorer la gestion du projet ainsi que ses performances.

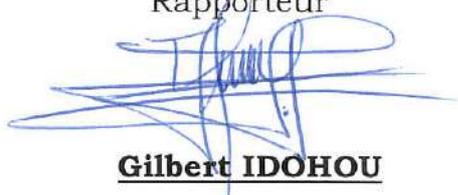
Fait à Cotonou, le 02 août 2024

Président



Norbert O. BALARO

Rapporteur



Gilbert IDOHOU

ANNEXES ET PIÈCES JOINTES

LISTE DES ANNEXES

N° D'ORDRE	LIBELLE
ANNEXE N°1	Constats faits par rapport aux pièces justificatives de dépense
ANNEXE N°2	Point des recommandations antérieures non mises en œuvre et des nouvelles recommandations

Annexe n°1 : Constats faits par rapport aux pièces justificatives de dépense

Date de Pièce	N° de pièce	Libellé de l'écriture	Bénéficiaires	Montant (FCFA)	Constats	Commentaires de la coordination
08/04/2024	D004 04 24	Règlement de la facture N°MP30281 du 18/01/2024 relative à l'abonnement annuel sur le site ELSEVIER relatif à l'accès en ligne des revus et articles par les enseignants de l'UAC	ELSEVIER	28 544 420	Facture non enregistrée par les services du C2EA, ligne budgétaire non renseignée dans le cachet de la mention certification	Le non enregistrement de la facture est lié au fait qu'elle a été envoyée directement par mail aux services financiers. Nous prenons acte de ligne budgétaire non renseignée dans le cachet de la mention certification
31/05/2024	D014 05 24	Règlement de la facture n°0146/5/EBU/BDP/2024 du 14/05/2024 relative à l'activation de forfait illimité d'internet sur 14 mois	SPACETEL BENIN S.A	4 933 220	Facture non enregistrée par les services du C2EA, ligne budgétaire non renseignée dans le cachet de la mention certification	Nous prenons acte de cette recommandation. Nous allons en tenir compte pour les fois à venir.
13/06/2024	D023 06 24	Mise à disposition de fonds pour la formation de courte durée à Lomé (TOGO) du 16 au 22 juin 2024	Divers participants	6 433 750	TDRs non signés,	Les TDRs sont élaborés et envoyés par mail aux Bailleurs pour sollicitation de l'ANO et sont pas signés. Néanmoins nous prenons de la recommandation.
08/04/2024	D003 01 24	Paiement des allocations de bourse aux mastorants pour la période de janvier à mars 2024	31 mastorants	13 950 000	RAS	RAS

Date de Pièce	N° de pièce	Libellé de l'écriture	Bénéficiaires	Montant (FCFA)	Constats	Commentaires de la coordination
19/01/2024	D009 01 24	Paiement des allocations de bourse aux mastorants pour la période de novembre 2023 à mars 2024	37 mastorants	18 500 000	RAS	RAS
08/04/2024	D011 04	Paiement d'une avance sur forfait hébergement-séjour alloués aux étudiants de master du C2EA	110 étudiants	5 362 500	RAS	RAS
17/06/2024	D025 06 24	Paiement de la facture n°002/avril-2024/GRP-STG/DG du 25/04/2024 relative à la mission d'évaluation des 5 dernières éditions des journées scientifiques internationales de l'UAC	GROUPE STIGMATE SARL	6 435 000	Facture non enregistrée par les services du C2EA, Non-respect des termes du contrat (le rapport de fin de mission attendu pour le 01 mars 2024, suivant l'ordre de service, a fait objet de validation le 03 avril 2024, soit un mois de retard)	Nous prenons acte de cette observation. Le prestataire a déposé le rapport dans le délai prescrit. La validation relève de la coordination et n'est pas contenu dans le délai du prestataire
10/06/2024	D018 06 24	Paiement d'un acompte sur facture d'achat de matériel scientifique de pointe	TERMO FISHER SCIENTIFIC	50 091 986	Facture non enregistrée par les services du C2EA et non acquittée par le bénéficiaire, absence de preuve de confirmation de paiement par transfert	Nous prenons acte de cette observation.

Date de Pièce	N° de pièce	Libellé de l'écriture	Bénéficiaires	Montant (FCFA)	Constats	Commentaires de la coordination
10/06/2024	D020 06 24	Paiement des droits de formation et d'inscriptions des mastorants (1ère année)	67 mastorants	33 803 600	RAS	RAS
25/03/2024	D013 03 24	Paiement des frais de mission relative à l'atelier d'évaluation du rapport d'auto-évaluation institutionnelle de l'UAC	Divers bénéficiaires	5 597 000	TDRs non signés	Nous prenons acte de cette recommandation
25/03/2024	D015 03 24	Paiement des frais de mission relative à l'atelier d'évaluation du rapport d'auto-évaluation institutionnelle de l'UAC et à la compilation des preuves	Divers bénéficiaires	2 785 000	TDRs non signés,	Nous prenons acte de cette recommandation

Date de Pièce	N° de pièce	Libellé de l'écriture	Bénéficiaires	Montant (FCFA)	Constats	Commentaires de la coordination
26/06/2014	D034 06 24	Paiement des frais de mission dans le cadre du renforcement des acteurs de l'eau sur les méthodes innovantes de protection hydrogéophiques à Lomé (TOGO) du 16 au 22/06/2024	Divers bénéficiaires	1 890 000	TDRs non signés	Nous prenons acte de cette recommandation
26/06/2024	D037 06 24	Paiement des frais de mission relative à la sortie pédagogique multidisciplinaire au profit des apprenants en master HGRE à Parakou, Savé et Djougou du 13 au 18 mai 2024	Divers bénéficiaires	1 435 000	TDRs non signés	Nous prenons acte de cette recommandation
15/05/2024	D005 05 24	Paiement des frais de mission des enseignants pour l'école de terrain régionale intégratrice de savoir qui s'est déroulée à Adjohoun du 08 au 12 et du 15 au 19 avril 2024	Divers bénéficiaires	2 755 000	TDRs non signés	Nous prenons acte de cette recommandation
11/03/2024	D008 03 24	Paiement appui aux stages en entreprise (première vague)	Divers bénéficiaires (46 étudiants)	3 555 000	RAS	RAS

Date de Pièce	N° de pièce	Libellé de l'écriture	Bénéficiaires	Montant (FCFA)	Constats	Commentaires de la coordination
09/01/2024	D002 01 24	Règlement facture n°EM011042018-21 du 09/01/2024 relative à l'appui à la mise en place de l'opérationnalisation du centre d'incubation AQUAGIR	ASSANI ABDEL AZIZ	3 776 000	Absence de preuve de réception et d'enregistrement de la facture au niveau du C2EA, ligne budgétaire non précisée au verso de la facture	Le non enregistrement de la facture est lié au fait qu'elle a été envoyée directement par mail aux services financiers. Nous prenons acte de ligne budgétaire non renseignée dans le cachet de la mention certification
19/01/2024	D008 01 24	Paiement des allocations de bourses aux doctorants pour la période de janvier mars 2024	Divers bénéficiaires (19 doctorants)	10 260 000	RAS	RAS
22/02/2024	D007 02 24	Paiement des frais de mission dans le cadre de l'atelier bilan à mi-parcours de la phase opérationnelle de l'auto-évaluation de offres de formation à l'INE à Dangbo les 30 et 31 janvier 2024	Divers bénéficiaires	1 248 500	TDRs non signés	Nous prenons acte de cette recommandation

Date de Pièce	N° de pièce	Libellé de l'écriture	Bénéficiaires	Montant (FCFA)	Constats	Commentaires de la coordination
29/02/2024	D014 02 24	Paiement avance forfait hébergement relatif à la mission de collecte des données: cas du site aurifère de Perma à Natingou pour la recherche doctorale de KOUNIKA Elie	Divers bénéficiaires	1 055 000	RAS	RAS
29/02/2024	D018 02 24	Paiement des frais de mission dans le cadre de la retraite d'élaboration des rapports d'auto-évaluation de 03 offres de formation de l'INE du 06 au 09 février 2024 à Dangbo	Divers bénéficiaires	1 690 000	RAS	RAS
11/03/2024	D003 02 24	Paiement des allocations de bourse aux mastorants pour la période de mars à mai 2024	Divers bénéficiaires	15 750 000	RAS	RAS
26/03/2024	RGT D017 03 24	Paiement des frais de publication d'article	MDPI	1 843 128	RAS	RAS
08/04/2024	D011 04	Paiement d'une avance sur forfait hébergement-séjour	Divers bénéficiaires	5 362 500	RAS	RAS

Date de Pièce	N° de pièce	Libellé de l'écriture	Bénéficiaires	Montant (FCFA)	Constats	Commentaires de la coordination
		alloués aux étudiants de master du C2EA				
23/02/2024	D015 02 24	Paiement pour l'analyse d'échantillons d'eau de surface (facture N°2024-RE/UAC/INE/DLSTEE/SC-0 du 15 01/2024)	Laboratoire des sciences et techniques de l'eau	2 007 267	RAS	RAS
26/03/2024	D016 03 24	Règlement facture n°36 du 04 mars 2024 relative à l'élaboration de la charte graphique pour le compte du C2EA-INE	DARICH MEDIA SARL	2 574 000	Absence de preuve de réception et d'enregistrement de la facture au niveau du C2EA	Nous prenons acte de cette recommandation
26/03/2024	D018 03 24	Paiement frais de publication d'article (facture n°INV002653 du 6 décembre 2023)	AMS	2 042 648	Absence de preuve de réception et d'enregistrement de la facture au niveau du C2EA, facture non liquidée et non acquittée	Nous prenons acte de cette recommandation
23/05/2024	D013 05 24	Paiement facture n°EM01032528-29 du 12 avril 2024 relative à l'étude technique de réhabilitation et d'équipement du laboratoire central ICP-MS au profit du C2EA	SCIENCES ET INNOVATION	3 935 250	Absence de preuve de réception et d'enregistrement de la facture au C2EA	Nous prenons acte de cette recommandation
Total				237 615 769		

Annexe n°2 : Tableau des nouvelles recommandations

N°	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
1	Les coordonnateurs doivent œuvrer pour la mise en réseau du logiciel comptable entre le RF et les comptables des projets	La non mise en réseau du logiciel comptable SUCCESS entre le RF et les comptables des projets	Le Responsable financier du projet	Aucune action n'a été entreprise (recommandation difficile à mettre en œuvre)	Non-exécutée	Reconduite	Difficile à réaliser
2	Le coordonnateur doit instruire le comptable du projet à l'effet d'ouvrir et tenir tous les outils et supports de la comptabilité des matières à savoir les fiches de stocks par nature d'articles, le livre journal des matières, le facturier et le livre d'inventaire que les ordres d'entrée de tickets valeurs.	Les outils et supports de la comptabilité des matières à savoir les fiches de stocks par nature, le livre journal des matières le facturier et le livre d'inventaire ne sont pas tenus. Le comptable utilise un fichier Excel qui renseigne globalement sur les entrées et les sorties de la période sous revue.	Le comptable des matières du projet		Partiellement exécutée	Reconduite	

N°	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
3	Le Coordonnateur doit veiller à l'amélioration du taux d'exécution financière et physique du projet	le faible taux de consommation des ressources allouées au projet est resté faible au second semestre. Ce taux est de 26,45% au 31 décembre 2021 Par ailleurs les Objectifs du projet pour le compte de l'année 2021 ne sont pas atteints par rapport à certaines actions. A ce titre, la qualité de l'enseignement et de la recherche n'est assurée qu'à hauteur 75%. La pertinence de l'enseignement et de la recherche quant à elle, a été atteinte à 18,52%	Le coordonnateur du projet	Les taux d'exécution physique et financière ont été considérablement améliorés par rapport au deuxième trimestre 2023. Malgré les validations tardive des PTA, souvent en février ou mars, le taux d'utilisation des ressources s'élève aujourd'hui 46.90% contre un taux physique de 71.59%.	Partiellement exécutée	Reconduite	Au titre du second semestre 2024 et plus après exécution des gros marchés
4	Le coordonnateur du projet doit demander aux partenaires (la banque mondiale et l'AFD) la nomenclature ou le répertoire des dépenses éligibles sur le projet	L'inexistence de la nomenclature/répertoire des dépenses éligibles sur les ressources du projet provenant des partenaires financiers L'inexistence de la nomenclature / répertoire des dépenses éligibles aux ressources générées par le Projet C2E/A	Le coordonnateur du projet		Partiellement exécutée	Reconduite	Cette information est déjà fournie lors des audits passés

N°	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
5	<p>Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi devra prendre les dispositions pour l'actualisation du manuel de procédures des CEA, avec une clarification sur les terminologies appropriées à utiliser dans le cadre des activités du programme</p>	<p>La réunion du Comité National de Pilotage (CNP) prévue pour la période sous revue n'a pas eu lieu. Toutefois, il convient de souligner que l'arrêté ayant institué le CNP n'a pas fixé de délai pour la tenue de ses réunions ; le comité d'Audit de l'UAC n'a tenue aucune des deux réunions prévues pour son compte au cours de la période, La clarification de la terminologie à utiliser entre comité Université de Pilotage (CUP) et comité d'Audit est toujours attendue de la part des acteurs avec les ajustements nécessaires au niveau du manuel de procédures ; le Comité consultatif Scientifique International (CCSI) et le Comité Consultatif Sectoriel (CCS) n'ont pas fonctionné au cours de la période ;</p>	<p>Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi</p>	<p>Le TDR est élaboré et validé, l'AMI a été lancé et les soumissionnaires ont soumis leur offre, le dépouillement a été fait et le rapport est disponible.</p>	<p>Partiellement exécuté</p>	<p>Reconduite</p>	<p>Fin février 2025</p>

N°	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
6	Le Coordonnateur doit faire budgétiser les ressources propres générées par les activités du projet	Les ressources propres générées par le projet ne sont pas budgétisées alors que le bien-fondé de ces ressources émane des accords de financement	Le coordonnateur du projet		Non-exécutée	Reconduite	
7	Le Coordonnateur doit œuvrer pour l'harmonisation de la périodicité de production des rapports prévue dans le plan de mise en œuvre du projet, le manuel de procédures avec celle prévue dans les accords de financement.	Il est noté une incohérence entre d'une part le manuel de procédure (périodicités trimestrielles et annuelles) et les exigences de l'accord de financement (semestriel) en ce qui concerne la périodicité des rapports à produire et d'autre part entre le manuel de procédure et le code des marchés publics relativement aux seuils de passation des marchés	Le coordonnateur du projet	La procédure d'actualisation du procédures est en cours	Partiellement exécutée	Reconduite	Fin février 2025
8	Le Coordonnateur doit doter le service financier d'un dispositif adéquat de sauvegarde des données numériques	la sauvegarde des informations financières et comptables n'est pas optimale et ne garantit pas une sécurité suffisante (absence de serveur par exemple)	Le coordonnateur du projet		Partiellement exécutée	Reconduite	Utilisation d'un disque dur externe pour la sauvegarde des données

N°	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
9	Faire encadrer la gestion des bourses par le CNP (harmonisation des critères d'attribution et des taux alloués aux bénéficiaires entre tous les trois centres)	C2EA, Master : bourses pour les nationaux : 100 000 FCFA; bourses pour étrangers : 150 000 FCFA.Thèse : 180 000 FCFA, nationaux comme étrangers. Boursiers recrutés suite un appel à candidature. La valeur de la bourse n'est pas identique d'un centre à l'autre. A titre illustratif, CoE-EIE la bourse pour la thèse fait 150 000 FCFA	Le coordonnateur du projet		Non-exécutée	Reconduite	
10	Le Coordonnateur doit veiller à la tenue régulière et à bonne date des réunions statutaires prévues par les différents organes	De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort que tous les organes de gestion du projet, au titre de la période sous revue, n'ont pas fonctionné normalement. Aucune réunion n'a été tenue ni par le CNP ni par le Comité d'audit interne au titre de la période. Seuls les organes de gestion spécifiques au C2EA ont pu tenir les réunions prévues.	Le Coordonnateur			Nouvelle	

N°	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
11	Le comptable doit veiller à la signature ordres de sortie des tickets valeurs par tous les acteurs concernés	Il est constaté que certains ordres de sortie des tickets valeurs ne sont pas signés de tous les acteurs (le comptable, le coordonnateur et le bénéficiaire) et d'autres ne sont pas accompagnés des pièces justificatives	Le Comptable			Nouvelle	Au titre du second semestre 2024
12	Le comptable doit toujours veiller à la disponibilité des pièces justificatives à joindre aux ordres de sortie des tickets valeurs	Il est constaté que certains ordres de sortie des tickets valeurs ne sont pas signés de tous les acteurs (le comptable, le coordonnateur et le bénéficiaire) et d'autres ne sont pas accompagnés des pièces justificatives	Le Comptable			Nouvelle	Au titre du second semestre 2024

N°	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
13	Le Coordonnateur doit prendre les dispositions concourant à l'amélioration du taux d'exécution financière du projet	le taux de consommation des ressources allouées au projet au cours de la période n'est pas satisfaisant. Il est de 32,25% par rapport aux prévisions semestrielles et de 22,53% pour les prévisions annuelles. Cette situation s'explique par le retard observé dans le processus de passation des marchés publics	Le Coordonnateur			Nouvelle	Au titre du second semestre 2024 et plus après exécution des gros marchés
14	Le coordonnateur doit procéder à la signature des TDRs élaborés dans le cadre des missions	non signature des TDRs élaborés dans le cadre des missions	Le Coordonnateur			Nouvelle	Au titre du second semestre 2024
15	Le comptable doit veiller à l'inscription du code de l'activité concernée dans les formules de certification/liquidation des dépenses apposées au verso de certaines factures et états de paiement	non mention, sur la ligne budgétaire indiquée, du code de l'activité concernée dans les formules de certification/liquidation des dépenses apposées au verso de certaines factures et états de paiement	Le comptable			Nouvelle	Au titre du second semestre 2024

N°	Recommandations	Constats/Opérations Concernées	Responsable de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre (à renseigner par le projet)
16	Le comptable doit veiller à l'enregistrement systématique des factures transmises par les fournisseurs pour paiement	non enregistrement de certaines factures des prestataires par le C2EA	Le comptable			Nouvelle	Au titre du second semestre 2024
17	Le comptable doit veiller à la complétude des dossiers de paiement	non disponibilité, dans les dossiers examinés, des contrats de bourses signés entre l'INE et les étudiants	Le comptable			Nouvelle	Les contrats existent mais compte tenu de leur volume ils ne peuvent pas être rattachés au dossier de paiements
18	Le comptable doit procéder à la réconciliation des chiffres pour garantir la fiabilité des données.	Par ailleurs la commission a noté que le montant total des décaissements liés aux activités réalisées qui est de 471 372 779 FCFA n'est pas concordant avec celui figurant dans le point du suivi de l'exécution budgétaire du centre (477 259 055 FCFA) d'une part et celui de la comptabilité d'autre part (414 911 743 FCFA dans le grand livre).	Le Comptable			Nouvelle	Confer commentaire de l'écart de la coordination aux pages 22 et 23

PIECES JOINTES

LISTE DES PIECES JOINTES

Document	Intitulé
PJ n° 1	Ordre de mission de la commission

Pièce Jointe N° 1

Ordre de mission de la commission



INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

COTONOU, le 28 JUIN 2024

N° 181/2024/MEF/IGF/DA AFC

ORDRE DE MISSION

IGF, CS AUTORISE :

Référence document d'autorisation : 035/2024/MEF/IGF/DA AFC ...Du... 28/06/2024

Nom : BALARO ...Prénoms : OGOUGNANNOU.NORBERT

Qualité : INSPECTEUR DES FINANCES Grade : A1F-06...Indice : 1760...Matricule : 67385 Ifu :

Adresse complète : 01 BP 302 COTONOU-ROUTE DE L'AÉROPORT

Date et lieu de Naissance : 06/06/1973 ...à TCHAOUROU

A se rendre en mission à : - ABOMEY-CALAVI - COTONOU - DANGBO

Pour (objet complet) :..... **Audits semestriels des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact au Développement, CEA Impact (CEA-SMIA, C2EA et CoE-EIE) au titre du premier semestre 2024.**

Moyen de transport : _____ Vehicule _____

Date de départ : _____ 01/07/2024 _____

Date de retour : _____ 30/07/2024 _____

Conducteur à bord : _____

Imputation budgétaire des frais de mission : **Budget National.**

Autorité à saisir en cas d'urgence : **INSPECTEUR GENERAL DES FINANCES, CHEF DE SERVICE**
Tél ... 97 60 18 35

Les autorités administratives sont priées de faciliter à M./Mme. **BALARO**
OGOUGNANNOU.NORBERT, l'accomplissement de la mission.

VU,

DIRECTEUR NATIONAL DU CONTROLE FINANCIER

EDAH SOHOU ARISTIDE ABOYI

INSPECTEUR GENERAL DES FINANCES CHEF DE

SERVICE

FACINOU ZISSON

SEMO : 5100587854 du 28/06/2024

FS N°1



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

368, Avenue Pape Jean Paul II
01 BP 302 ; COTONOU
Tél : 21 30 10 20 – Fax : 21 30 18 51
www.finances.bj



Inspection générale
des Finances

Cotonou, le 28 SEP 2024

N° 035/2024/MEF/IGF/DA AFC

NOTE DE SERVICE

En application de la lettre de mission n°041-C/2023/CMAI/MEF/SP du 28 décembre 2023, il est créé à l'Inspection générale des Finances la commission composée comme suit :

N° d'ordre	Libellé de la mission	Objectifs de la mission	Composition de la commission	Durée de la mission
1	Audits semestriels des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact au Développement, CEA Impact (CEA-SMIA, C2EA et CoE-EIE) au titre du premier semestre 2024.	Il s'agira de fournir une assurance sur : - le bon fonctionnement du système de contrôle interne ; - la bonne gestion administrative du projet ; - la gestion comptable et financière des ressources du projet ; - le respect des procédures de passation des marchés et d'exécution des commandes publiques ; - l'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats/conventions signés avec les différents partenaires et/ou prestataires du projet.	Président : Norbert BALARO Rapporteur IDOHOU Gilbert Membre : LANWI Etienne	30 jours

La mission se déroulera conformément à la note de service n°112/2021/MEF/IGF/SP du 07 mars 2021 y relative après validation des termes de référence par l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service.

La commission dispose de tout pouvoir d'investigation auprès des institutions, des services et des personnes morales ou physiques impliqués dans l'objet de sa mission. Elle peut faire appel à toute personne dont la compétence et l'expérience seraient jugées utiles.

L'Inspecteur général des Finances,
Chef de Service

Zisson FACINO.-